

Numéro de dossier :		
Numéro matricule :		
Date de réception :		
(réservé à la MRC)		

Déclaration de l'exploitant pour l'année 2024

d'un fonds de terre sur lequel est situé(e) une <u>carrière</u>, une <u>sablière</u> ou une <u>gravière</u> ou un <u>site de débris de démolition</u> localisé(e) en tout ou en partie sur le territoire de la MRC des Maskoutains

⇒ Cette déclaration doit être produite aux fréquences indiquées.

IDENTIFICATION DE L'EXPLO	HANI				
Prénom et nom de l'exploitant :					
	()	personne morale	ou physique)		
Adresse postale (de correspondance) :					
	(Munic	inalité)		(Code	postal)
Numéro de téléphone :	•		eur :		,
Numéro de cellulaire :		Courrier			
IDENTIFICATION DU FONDS D					
Je suis l'exploitant d'une carrière, d'une sa tout ou en partie sur le territoire de la MRC					ocalisé(e) en
1		exploité			
Numéro(s) de lot(s)		Municipalité	C	arrière, sablière, gravière ou site de débris de démolition (précisez)	
DÉCLARATION DES SUBSTAI	NCES ASS	UJETTIE	S		
Tout exploitant d'une carrière, d'une sablié en partie sur le territoire de la MRC des assujetties durant la période couverte par exploité durant la période couverte par la d	Maskoutains, la déclaration	doit déposer et quantifier	à la MRC une c ces substances	déclaration sui qui ont transité	r les substances
Période concernée					Cochez une seule case ci-dessous
a) Au plus tard le 30 juin pour les substances qui ont transité du 1er janvier au 31 mai de l'année en cours.					
b) Au plus tard le 31 octobre pour les substances qui ont transité du 1er juin au 30 septembre de l'année en cours.					
c) Au plus tard le 31 janvier pour les substances q	ui ont transité du	<mark>1^{er}octobre au 31</mark>	décembre de l'anné	ee précédente.	
Quantité visée Remplir la section A) ou SECTION A) Indiquez clairement quelle quantité vous déclare ci-dessus. Les substances provenant de l'explo travaux de nivellement de terres agricoles). NOTE: JOINDRE OBLIGATOIREMEN	z. Cette quantite	é doit correspoi nte ou occasion	nnelle d'un site sor	it également ass	sujetties (exemple :
		Tonne métrique (tm)		Mètre cube (mc)	
Substances assujetties		Quantité	Droits à payer (\$) (Qte x 0,68 \$/tm) *	Quantité	Droits à payer (\$) (Qte x 1,29 \$/mc)*
Sable, gravier, argile et autres dépôts meubles					
Pierre concassée et pierre utilisée à des fins de construc					
Pierre et sable utilisés comme minerai de silice et pierre fabrication du ciment	utilisée pour la				
Résidus miniers inertes					
 Débris recyclés provenant de démolition d'immeubles, de routes ou d'autres structures 	e ponts, de				
Pierre de taille (cette substance est évaluée à 1,84 \$	/ mètre cube *)				
	TOTAL				
* Droit payable pour l'année 2024. Pour tout exerc	rica subséguent	la droit navahla	est déterminé confo	rmément à l'articl	la 6 1 du Ràalamant

^{*} Droit payable pour l'année 2024. Pour tout exercice subséquent, le droit payable est déterminé conformément à l'article 6.4 du Règlement numéro 09-287. Le droit payable est exigible à compter du 30° jour suivant l'envoi d'un compte à cet effet par la MRC. À compter de ce jour, toute partie impayée du compte porte intérêt au taux de 1 % par mois (12 % annuellement).

SECTION B)

Pour l'exploitant non équipé en appareil de mesure

NOTE : JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE BILAN DES BONS DE COMMANDE DE LA PÉRIODE CONCERNÉE

Veuillez indiquer le nombre de voyages de camion et fournir le bilan des bons de commande de la période concernée identifiée à la section ci-haut. (Règlement 09-287, article 9.2)

Substances assujetties Sable, gravier, argile et autres dépôts meubles. Pierre concassée et pierre utilisée à des fins de construction. Indiquez dans la dernière colonne Pierre et sable utilisés comme minerai de silice et pierre utilisée pour la à droite, par le chiffre approprié, la fabrication du ciment. Résidus miniers inertes. (les) substance(s) assujettie(s) 5. Débris recyclés provenant de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures. Pierre de taille (cette substance est évaluée à 1,84 \$ / mètre cube *) Tonne métrique (tm) tm X nombre de voyages Droits à payer Nombre de voyages pour 1 voyage Type de camion (a) x (b) = (c) (c) X 0,68 \$ * (b) 10 roues 16 12 roues 20 2 essieux 27 Camion 3 essieux 32 tracteur 4 essieux 36 Bi-train (pop trailer) 42

TOTAL

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT				
Conformément au Règlement 09-287 remplaçant le Règlement 08-255 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, je déclare être l'exploitant d'une carrière, d'une sablière, d'une gravière ou d'un site de débris de démolition, tel qu'identifié ci-haut et j'atteste également que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et exacts.				
Prénom et nom de l'exploitant ou représentant autorisé :	(en lettres moulées)			
Signature :(exploitant ou représentant autorisé)	Date :			

^{*} Droit payable pour l'année 2024. Pour tout exercice subséquent, le droit payable est déterminé conformément à l'article 6.4 du Règlement 09-287. Le droit payable est exigible à compter du 30° jour suivant l'envoi d'un compte à cet effet par la MRC. À compter de ce jour, toute partie impayée du compte porte intérêt au taux de 1 % par mois (12 % annuellement).



Numéro de dossier :		
Numéro matricule :		
Date de réception :		
(réservé à la MRC)	

DÉCLARATION ASSERMENTÉE (SI AUCUNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE TRANSITER PAR VOIE PUBLIQUE)

Dans le cas d'une déclaration de non-exploitation	ion, veuillez remplir les informations ci-dessous :	
Je, soussigné(e)	, de la compagnie	,
certifie qu'aucune substance assujettie n'	est susceptible d'avoir transité par une voie publique	ue municipale à
partir du site ayant le(s) numéro(s) de lot((s)	_ localisé sur le
territoire de la municipalité de	au cours o	de la période du
1er octobre au 31 décembre 2024 en ver	rtu du Règlement numéro 09-287 remplaçant le Rè	glement numéro
08-255 concernant la constitution d'un for	nds régional réservé à la réfection et à l'entretien de	certaines voies
publiques (règlement de la MRC des Mask	coutains).	
Mes raisons sont les suivantes :		
-		
-		
-		
·		
·		
·		
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		
		
Signature de l'exploitant :	, le(dat	
orginatare de l'exploitant :	, 10 (dat	e)
ASSERMENTATION		
Affirmé solennellement devant moi,	à (nom en lettres moulées)	endroit)
	(,
Ce(date)	.	
, ,		
Signature :(Commissaire à l'asserment	ntation)	
(Commissaire a rassement	naur,	